

Le Chef d'établissement

Aux parents d'élèves

Les Bordes, le 5 octobre 2017

ELECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017-2018

Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration du collège se dérouleront :

VENDREDI 13 OCTOBRE 2017 de 13h30 à 17h30

Vous pouvez voter directement le jour de l'élection ou par correspondance.

➤ **Directement** : au bureau de vote du collège (salle administrative),
le vendredi 13 octobre 2017 de 13h30 à 17h30.

➤ **Par correspondance** : expédiez votre vote par la poste (affranchissez votre envoi) ou remettez-le dès à présent à votre enfant qui le déposera au secrétariat de direction ou au secrétariat de gestion du collège.

Votre vote doit parvenir avant le VENDREDI 13 OCTOBRE 2017, 17h30.

Dans les deux cas, utilisez uniquement le matériel qui vous est fourni :

- 1- **Glisser votre bulletin de vote dans la petite enveloppe de couleur rose** (cette enveloppe ne doit comporter aucune mention ni aucun signe distinctif)
- 2- **Mettez cette enveloppe dans l'enveloppe blanche sur laquelle figure la mention : ELECTIONS des représentants des parents d'élève. Cachetez-la et Compléter en inscrivant vos noms, prénoms et apposer votre signature.**
- 3- **Puis, mettez l'ensemble dans la grande enveloppe kraft beige, adressez-la à l'établissement par voie postale ou remettez-la directement dans l'urne au collège.**

POUR ETRE VALABLE, VOTRE BULLETIN DE VOTE NE DOIT
COMPORTER NI RATURE NI SURCHARGE.

Il est important de voter pour participer à la désignation de vos représentants aux différentes instances du collège (Conseil d'Administration, Commission permanente, Commission d'éducation à la Santé et à la Citoyenneté, Commission d'hygiène et sécurité, Commission Fonds sociaux, Commission Menus).

Les parents élus sont bénévoles et contribuent au bon fonctionnement du collège.

Pièces Jointes : dans l'enveloppe kraft beige (à ré-utiliser pour l'envoi postal) :

- Un courrier de M. le Principal sur les modalités de vote
- Une enveloppe blanche à compléter et à signer
- Une enveloppe rose de vote
- La profession de foi de l'AIPE
- Le bulletin de vote de l'AIPE